

CONSIGNES PRÉOPÉRATOIRES



DOCUMENTS À RAPPORTER

- Prière de recevoir – convocation
- Ordonnances de médicaments
- Carte identité et Carte vitale
- Formulaire « Personne de confiance » rempli
- Documents à rapporter si demandés ou non transmis avant l'entrée :
 - o Formulaire de consentement du chirurgien et de l'anesthésiste
 - o Imagerie (radiologie, scanner, IRM)
 - o Bilans biologiques, carte de groupe sanguin, résultat PCR
- **Pour les enfants** : formulaire « autorisation d'hospitalisation d'un mineur » et pièces identité des détenteurs de l'autorité parentale



PRÉPARATION PRÉOPÉRATOIRE

- Douche au savon ou avec un antiseptique selon les consignes du chirurgien
- Dépilation selon les consignes du chirurgien
- Retrait des bijoux et des piercings
- Absence de maquillage et de vernis à ongles
- Apporter le matériel médical prescrit : Bas de contention, attelles, béquilles...



ALIMENTATION ET BOISSONS

- Arrêt de l'alimentation et des boissons selon les consignes de votre anesthésiste

La présence d'un accompagnant est obligatoire lors de la sortie du patient.

Pour rappel, la présence de l'accompagnant la première nuit est fortement conseillée pour les patients ayant eu une anesthésie générale.